

Discours touchant & pathétique qu'Elle fit en leur faveur le 2. du mois d'Août, au moment qu'on les amena en sa présence dans la Salle des Sénateurs, pour les y faire subir un nouvel interrogatoire. Les motifs que ce Souverain y développa n'ont pû partir que d'une ame grande, sensible & généreuse. *A une époque, dit-il, où la République étoit dans la plus grande confusion, la Généralité de la Confédération avoit cru être revêtue du pouvoir suprême & législatif : les complices du projet formé contre ma Personne s'étoient regardés comme Soldats au service de la Confédération, & pour cette raison ils avoient cru qu'il étoit de leur devoir d'obéir à leurs Supérieurs : ainsi leur crime ne provient que d'une erreur, & une erreur ne doit pas être punie du supplice dû à une méchanceté préméditée. Trop heureux, conclut-il ce Discours, de pouvoir dire au Juge Suprême, en quittant ce monde : Pardonnez moi mes offenses, comme je les ai pardonnées à mes ennemis.* En sortant de la Salle, le Roi recommanda aux Evêques de faire leurs efforts pour satisfaire à ses desirs. On voit ce Discours imprimé : il est très-long, puisqu'il contient sept feüilles d'impression *in folio*. Toutes les circonstances du cas s'y trouvent détaillées, & toutes tendent à excuser les assassins. mais ce même Discours a trouvé plusieurs personnes qui l'ont fort censuré. La critique se répand pattout, soit juste, soit déplacée. On peut bien mettre dans cette dernière classe celle qui paroît contre le Discours du Roi.

### D U D A N U B E.

Ce que les derniers feüillets de notre Journal du mois passé ont rapporté des opérations des